

agroPrix 2024 – 50 000 francs pour les innovations dans l'agriculture

Pour la 32^e fois, *emmental assurance* lance le prestigieux concours d'innovation agroPrix. Jusqu'au 30 juin 2024, les agricultrices et agriculteurs ou les groupes agricoles peuvent soumettre leurs idées créatives et innovantes pour participer. Le montant total des prix s'élève à 50 000 francs.

En vue de l'agroPrix 2024, nous recherchons des projets fournissant des prestations innovantes qui ont déjà fait leurs preuves dans la pratique en générant des avantages à long terme ou en séduisant par leur concept d'exploitation. L'agroPrix récompense de nouvelles prestations de services, des produits particuliers ou des procédés modernes qui améliorent durablement la situation des exploitations agricoles suisses.

Un jury composé d'experts indépendants en agriculture et en innovation examine toutes les propositions de projets pour l'agroPrix, puis désigne cinq projets au maximum. Les nominés reçoivent chacun la somme de 5000 francs et la possibilité de présenter leur projet lors de la remise du 32^e agroPrix, le 7 novembre 2024 au Kursaal de Berne. Le projet gagnant sera désigné et récompensé sur place. Vous trouverez de plus amples informations sur www.emmental-versicherung.ch/agroprix.



L'agroPrix est placé sous le patronage de l'Union suisse des paysans. « Terre & Nature » et « Schweizer Bauer » sont les partenaires médiatiques de longue date. Agrisano, IP-SUISSE, Migros, la Suisse Grêle et l'Association suisse de la machine agricole (ASMA) font partie des sponsors qui soutiennent le prix depuis de nombreuses années.

Contact

Christian Rychen

Président de la commission de gestion agroPrix et directeur général d'*emmental assurance*

emmental assurance

Emmentalstrasse 23

3510 Konolfingen

Téléphone +41 31 790 31 55

christian.rychen@emmental-versicherung.ch